

## La langue clémentine

Comme tout texte du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, *a fortiori* de la première moitié du siècle, la langue de *L'Adolescence clémentine* peut dans un premier temps déconcerter un lecteur moderne. Les difficultés inhérentes au français du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, qu'elles soient d'ordre lexical ou syntaxique, sont en effet renforcées par la forme versifiée qui peut parfois favoriser la présence de tours hérités du français médiéval ou tout simplement une certaine souplesse dans le maniement de la langue, encore possible à cette époque pré-malherbienne.

Rassurons d'emblée les lecteurs ou futurs lecteurs de Marot, candidats ou non aux agrégations de lettres : une fréquentation régulière de l'œuvre et un travail non moins régulier sur la langue devraient permettre de lever bien des difficultés. C'est que la langue de Marot se veut « simple » – c'est même l'un des maîtres mots de *L'Adolescence clémentine* –, naturelle et accessible. Par opposition au langage orné, voire ampoulé, qu'on a souvent prêté – parfois à tort – aux « Grands Rhétoriciens » qui l'ont précédé, la langue de Marot privilégie la clarté et la brièveté de l'expression, le recours à un lexique courant et rejette les excès de l'érudition. Et nombreux sont les poèmes où Marot revendique, dans une posture de modestie, son langage « bas, et humble » (Rond. 14), son « rude style » ou sa « plume trop rurale » (Ép. 3).

Cette simplicité, ce naturel – mots dont il faudrait préciser le sens, mais ce n'est pas là notre objet – n'empêchent pas une vraie recherche sur la langue. Dans le sillage des « Grands Rhétoriciens » comme Jean Lemaire de Belges ou son propre père, Jean Marot, Clément affectionne les jeux de mots, les équivoques à la rime, les recherches sonores et s'emploie à mettre à profit les ressources du français pour créer une langue poétique expressive et

résonante. Adeptes du style « bas », Marot ne s'interdit pas non plus, malgré ses réticences affichées, à célébrer les grands du royaume ou à traiter avec solennité de grands thèmes religieux. Il faut accepter et comprendre cette variété pour apprécier la lecture de *L'Adolescence clémentine*.

Le jugement porté sur la langue de Marot par un de ses contemporains, Guillaume des Autels, nous semble peut-être le mieux à même de préciser ce qui fait la particularité de l'écriture marotique :

Marot donq est facile, humble, imitant quasi la coutume de parler, et qui semble facile à tous d'estre suivy : pour ce que ceste subtilité de parole, semble sans doute estre imitable à celui qui la considere, mais rien moins à celui qui l'essaye. [...] En luy, je voy une admirable douceur et naïve grace [...], une propriété, pureté et netteté de langage, non pleine, mais ornée, de gracieuses plustost que de haultaines figures : peinte non teinte de plaisantes, non trop vives couleurs<sup>1</sup>.

Les pages qui suivent ont pour but d'accompagner les lecteurs dans la découverte du texte et de la langue marotiques. Elles n'ont donc pas pour ambition de traiter de manière systématique tous les éléments de lexicologie, de syntaxe et de stylistique qui sont susceptibles d'être étudiés dans *L'Adolescence clémentine*, mais de dégager quelques points saillants pour faciliter l'approche et la lecture de ce texte. La première partie s'intéresse au lexique, la deuxième à quelques points de syntaxe particulièrement épineux dans *L'Adolescence clémentine* : l'ordre des mots, les démonstratifs et les valeurs de *si*. Enfin, la troisième partie propose des exercices d'entraînement aux épreuves écrites et orales de l'agrégation, avec leurs corrigés. Y seront notamment traités, pour la grammaire, la syntaxe de l'infinitif ainsi que plusieurs points évoqués plus rapidement dans l'analyse détaillée d'un court extrait (« Remarques nécessaires ») : emploi des déterminants, modes verbaux, article et absence d'article.

Précisons pour finir que le recueil de Marot a été inscrit au programme de l'Agrégation de Lettres Modernes pour la session 2007. De nombreux travaux ont été publiés à cette occasion, notamment une étude complète et détaillée de V. Le Flanchec sur la langue de Marot<sup>2</sup>. Notre approche est différente et nous nous sommes efforcée, autant que possible, d'éviter les redites. Certains recoupements sont cependant inévitables : ils sont alors signalés en note. Enfin, si notre étude prend en compte le lexique, la syntaxe et le style de Marot, la versification n'y fait pas l'objet d'un examen spécifique. Les candidats trouveront dans le texte tout juste cité

---

1. G. des Autels, *Replique aux furieuses defenses de Louis Meigret*, p. 71.

2. V. Le Flanchec, « Le Travail du texte », dans *Clément Marot. L'Adolescence Cémentine*, p. 209-299.

de V. Le Flanchec et dans l'appareil critique de l'édition au programme une mise au point précise sur cette question.

## I. Le lexique

La langue de *L'Adolescence clémentine* se caractérise de manière générale par l'emploi d'un lexique courant : peu de néologismes, de mots érudits, très peu de latinismes. Les mots rares ou empruntés aux langues anciennes sont généralement attestés depuis longtemps en français. Pour le lecteur moderne, la difficulté ne réside donc pas tant dans une franche volonté d'innovation lexicale que dans l'effet d'étrangeté que peut susciter la lecture d'un texte du XVI<sup>e</sup> siècle. Reste que la propension de l'auteur aux jeux de mots, aux équivoques et aux dérivations lexicales justifie de porter une attention toute particulière au lexique de *L'Adolescence clémentine*.

Les pages qui suivent ne prétendent évidemment pas à l'exhaustivité. Elles signaleront d'abord, dans une perspective diachronique, le cas de quelques mots sortis de l'usage ou dont le sens a changé entre le français du XVI<sup>e</sup> siècle et le français contemporain. Elles s'intéresseront ensuite, dans une perspective synchronique, à l'usage poétique que fait Marot des mots construits et tout particulièrement des dérivations.

### I. Approche diachronique

Si la question de lexicologie au concours privilégie une approche synchronique, la prise en compte de l'histoire de la langue n'en est pas moins nécessaire. Nombreux sont en effet les termes d'emploi encore courant au début du XVI<sup>e</sup> siècle et qui sont sortis de l'usage en français contemporain. La consultation régulière des dictionnaires de référence et des glossaires établis tout spécialement pour *L'Adolescence clémentine* constitue une aide précieuse pour la lecture et pour la compréhension du texte marotique.

#### a. Verbes

Il est impératif de connaître le sens de certains mots – notamment des verbes – d'emploi très fréquent au XVI<sup>e</sup> siècle, comme par exemple *cuidier* ou *cuidier* (du latin *cogitare*) qui signifie « tenir pour vrai », « croire » et

plus particulièrement « croire à tort », comme dans ces vers de l'Épître 3<sup>1</sup> : « afin qu'en cuidant plaire/ Trop long écrit ne cause le contraire ». Un peu moins fréquent au xvi<sup>e</sup> siècle, mais récurrent dans *L'Adolescence clémentine*, le verbe *chaloir* (du latin *calere*, voir encore en français contemporain l'expression désuète mai toujours vivante « peu me chaut ») signifie « avoir de l'importance » ; il s'emploie généralement à la forme impersonnelle et en contexte négatif : « beau sire ne vous chaille » (= « qu'il ne vous importe », Rond. 2) ; « et ne te chaut de ma griève tristesse » (Rond. 11). Enfin le verbe *duire* (« conduire, mener, conformer à »), du latin *ducere*, peut être employé, sous sa forme participiale, pour évoquer la qualité d'un objet, d'une chose qui convient à un certain usage ; on en signalera notamment un emploi métalittéraire dans l'Épître 2 : « A celle fin de faire œuvre duisante / Pour dame, tant en vertus reluisante ».

À mi-chemin de la lexicologie et de la morphologie verbale, certains verbes ont connu entre le moyen français et le français contemporain une réfection morphologique (souvent en *-ir* ou en *-er*), en même temps, parfois, qu'une spécification de sens : ainsi *finer*, du latin *finire*, peut signifier au xvi<sup>e</sup> siècle « finir, terminer » voire « mourir » (Ép. 4 : « le Bâtard d'Aimery [...] fina ses jours à Valenciennes ») mais aussi « parfaire, achever » (Rond. 63 : « le temps [...] qui tout fine, et affine ») ou encore « obtenir, trouver » (Ép. 8 : « Je n'ai cheval, ne mule, ne jument / [...] Car en finer je ne m'attends d'ailleurs »). Les formes *querre* (« chercher », du latin *quaerere*), *conquerre* (Rond. 53) et *acquerre* (Ép. 11) concurrencent encore *quérir*, *conquérir* (Ch. 2) et *acquérir* (Ch. 17). On peut également signaler le cas de *tistre*, forme concurrente de *tisser*, dont le texte présente deux occurrences dans un emploi là encore métalittéraire (« composer ») : « Voire, et pour vous proposai de non tistre / Jamais pour vous rondeau, lai ou épistre » (Ép. 2, v. 95-96) ; « Comme peux voir qu'ils [mes écrits] sont faits et tissus » (Ép. 1, v. 211).

### ***b. Séries thématiques : lexique militaire et affectif***

D'autres mots sortis de l'usage ou tombés en désuétude en français contemporain constituent dans l'AC de véritables séries thématiques.

C'est notamment le cas du lexique militaire et guerrier, particulièrement développé dans les pièces évoquant la campagne du Hainaut (1521), où Marot avait suivi le duc d'Alençon (épîtres 3 et 4, rondeaux 32 et 33). Qu'il s'agisse de célébrer, dans une perspective encomiastique, les exploits

---

1. Pour les simples renvois au texte, nous utiliserons les abréviations suivantes : Ch. pour Chanson, Ép. pour Épître ; Rond. pour Rondeau.

militaires du duc et de son armée (Ép. 3), ou au contraire de dénoncer les ravages de la guerre (Ép. 4), les descriptions des combats autorisent le déploiement d'un vocabulaire d'une précision et d'une technicité particulières. On se contentera ici d'en donner quelques exemples, issus de l'Épître 3 : *alumelle* (« fine lame », du latin *lamella*) ; *bombarde* (« instrument à vent » ou, ici, « machine de guerre servant à lancer des projectiles », de l'italien *bombarda*, lui-même issu du latin *bombus* : « bruit retentissant ») ; *gouffanon* (ou *gonfalon* : « étendard à deux ou trois queues », du francique \**gundfano*), *hallecret* (« cuirasse légère », du germanique *halskleedt*), *haquebute* (« arquebuse », du germanique *hakebusse*) *lansquenet* (de l'allemand *landsknecht* : « fantassin allemand »), *limaçon* (du latin *limax* : « limace, escargot », et par métaphore : « manœuvre militaire consistant à faire sortir les soldats par files d'un bataillon »).

Sans disparaître de l'usage, certains mots du lexique militaire ont connu une extension ou un affaiblissement de leur sens. *Piéton*, dérivé du verbe *piéter* (du latin *peditare*) désigne d'abord un fantassin ; le sens étendu de « personne qui va à pied » apparaît tout juste en 1538. Le verbe *navrer*, altération de *nafrer* (du normand *nafra* ?) signifie d'abord « blesser (physiquement) », « transpercer ». Le sens psychologique de « désoler, consterner » n'apparaît que dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Notons toutefois que ce verbe peut déjà être employé dans un sens figuré : « prends ta darde [...] navre son cœur » (Ch. 3). Signalons enfin le cas de *soudard*, dérivé de « solde », qui désigne de manière neutre un soldat, un homme qui combat en échange d'une solde, avant de prendre un sens étendu et péjoratif : « homme de guerre brutal et grossier », puis par extension « personne rustre et grossière ». Le doublon formé avec « soldat » a sans doute favorisé cette évolution.

Le domaine affectif se prête également au développement d'un lexique varié et nuancé. On peut là encore signaler l'emploi d'un certain nombre de mots sortis de l'usage ou devenus rares en français contemporain, comme *soulas*, du latin *solacium* : « plaisir, agrément, réconfort » (Ép. 9, Rond. 18), et *liesse*, du latin *laetitia* : « joie, allégresse » (Ép. 1 et 9, Rond. 5, 31, etc.). *Marrisson*, substantif féminin dérivé du verbe *marrir* (du francique \**marrjan*) signifie à l'inverse « tristesse » (Ch. 3).

D'autres substantifs d'emploi fréquent se prêtent, par le jeu des dérivations, à l'expression de sentiments contrastés. C'est le cas de *confort*, déverbal de *conforter* (du latin *confortare*), qui signifie « aide », « soutien » (Ch. 1 : « Malheureux est, qui n'a aucun confort ») ou « consolation » (Ép. 2 : « Espoir / Le bon vieillard, vrai confort des craintifs »). On trouve aussi la forme renforcée *réconfort*, dans un sens proche de celui du français contemporain : « Son réconfort ma douleur point n'apaise » (Rond. 27) et

son antonyme *déconfort* (« découragement, affliction ») : « Plaisir n'ai plus, mais vis en déconfort » (Ch. 1). À noter également, l'emploi de l'adjectif dérivé *confortatif* (« apte à conforter, réconfortant », Ép. 2). Le substantif *heur* employé seul peut être utilisé au sens neutre de « hasard, destinée » (favorable ou non) ou être connoté positivement (« chance, succès ») : « Si vous supplie, qu'à ce jeune rimeur / Fassiez avoir un jour par sa rime heur » (Ép. 7). Son sens peut être précisé par un adjectif ou un adverbe (*bon* ou *mal*), aboutissant à des formations composées senties en français contemporain comme des mots simples (*bonheur* et son antonyme *malheur*). Ces mots ont donné à leur tour les adjectifs dérivés *heureux* et *malheureux*, mais on trouve également la forme *heuré(e)* (« heureux, bienheureux »), précédée ou non de l'adverbe *bien* : « les âmes heurées » (Ép. 3) ; « bien heurée Princesse » (Ép. 4).

Il faut enfin revenir sur certains mots qui ont connu une notable évolution de sens depuis le *xvi<sup>e</sup>* siècle. L'adjectif *chétif*, issu du latin *captivus*, signifie à l'origine « prisonnier, captif ». Par extension de sens, il peut qualifier, dans un sens physique, une personne faible, malingre, et dans un sens moral une personne malheureuse, misérable, voire méchante. On en trouve une occurrence dans l'épître 2 au sens de « malheureux » (« Espoir / [...] A droit nommé repaisseur des chétifs »). Seul le sens physique s'est maintenu en français contemporain. Le substantif *ennui* (Ch. 13) déverbal de *ennuyer* (du latin *\*inodiare*) a au *xvi<sup>e</sup>* siècle le sens fort de « souffrance morale, tourment, douleur ». Il est alors proche du mot « mélancolie », présent à plusieurs reprises dans *L'Adolescence clémentine* sous sa forme substantivale (Rond. 39) ou sous celle de ses dérivés adjectivaux : *mélancolic/que* et *mélancolieux*. Enfin, le verbe *ravir* (du latin *rapere*) garde souvent son sens concret (« enlever, emporter ») : « Voulais-tu que ma vie / Fût encor plus cruellement ravie ? » (Ép. 1). Mais il peut aussi prendre un sens moral ou affectif (« transporté (de joie), exalté »), plus fort qu'en français contemporain, notamment dans un contexte amoureux : « en moi pris ton plaisir / Plus que ravi, voyant ta douce amie [...] doucement endormie » (Ép. 1).

Une approche diachronique des mots de *L'Adolescence clémentine* permet ainsi de rendre compte d'une profonde évolution du lexique français depuis le début du *xvi<sup>e</sup>* siècle. D'une part, elle met en évidence la présence encore massive de mots désormais sortis de l'usage, qu'ils aient été concurrencés par un doublon synonymique ou qu'ils renvoient simplement à une réalité ou à une vision du monde qui n'ont plus cours aujourd'hui. D'autre part, elle attire l'attention du lecteur sur les multiples « faux-amis », souvent des mots d'usage fréquent, encore proches de leur sens étymologique à l'époque de Marot, et qui ont pu connaître une profonde évolution sémantique depuis.

## 2. Approche synchronique : les formations lexicales

L'approche synchronique permet d'étudier le mot d'un point de vue à la fois morphologique et sémantique. Il s'agit de mettre en évidence le mode de formation du mot – s'il s'agit d'un mot construit – et d'en déployer les différentes valeurs sémantiques avant d'en préciser le sens en contexte. En synchronie, on peut donc considérer comme mot construit toute lexie dans laquelle on peut identifier une base et un ou plusieurs affixes, même s'il s'agit d'un mot emprunté tel quel au latin. Par exemple, le mot « immortel » (Rond. 23), hérité du latin (*immortalis*), s'analyse pourtant comme un mot construit par double dérivation propre à partir d'une base substantivale, *mort*. Le suffixe *-el*, signifiant « relatif à, qui concerne » s'ajoute au substantif pour construire l'adjectif *mortel* (« sujet à la mort »). Le préfixe *im-*, allomorphe de *in*, est un suffixe privatif : il inverse le sens du mot auquel il s'adjoint et construit ainsi l'adjectif *immortel*, « qui ne peut mourir ».

Dans *L'Adolescence clémentine*, la dérivation, préfixale ou plus souvent suffixale, constitue de toute évidence le mode de construction des mots privilégié par Marot. Dans la lignée des Rhétoriciens, elle peut servir de support à des jeux de mots ou de rimes. Plutôt qu'à une étude systématique des formations lexicales dans *L'Adolescence clémentine*, les pages suivantes s'intéresseront donc essentiellement à la question de la dérivation.

Rappelons que la dérivation propre consiste en l'adjonction d'un ou plusieurs affixes (préfixe ou suffixe) à la base d'un mot préexistant. La dérivation peut être endocentrique si le mot ainsi construit ne change pas de nature grammaticale, ou exocentrique en cas de changement de catégorie.

### a. Dérivation préfixale

Les dérivations préfixales, toujours endocentriques, privilégient dans *L'Adolescence clémentine* un nombre assez limité de préfixes. Parmi les plus fréquents, on s'intéressera notamment à ceux qui ont pour fonction d'inverser le sens du mot auquel ils s'ajoutent, comme *in -*, *dé-* ou *mé -*.

Le préfixe négatif *in-* et ses allomorphes *il-*, *im-*, *ir-*, toujours productifs en français contemporain, s'adjoignent à une base adjectivale ou plus rarement substantivale : on les retrouve dans *infortune* (Ép. 1), *impudique* (Ép. 9) ou encore *immortelle* (Rond. 23). Le préfixe *dé-* (ou son allomorphe *des-*) s'adjoint à des bases verbales (*désestimer*, Rond. 64 ; *dépriser* (= « mépriser », Ch. 37), nominales (*déconfort*, voir *supra* ; *désespoir*, Ép. 1 ; *déplaisir*, Rond. 25) ou adjectivales (*déloyal*, Ép. 1). Il permet parfois de créer des échos entre deux mots de sens privatif (« déplaisir » et « dessaisir »,

Rond. 25) ou de construire des couples d'antonymes (« En esperant, espoir me desespere », Rond. 28). Il faut toutefois noter que dans quelques cas, le préfixe *dé-/des-* n'a pas une valeur négative mais qu'il vient renforcer l'idée d'éloignement exprimée par le verbe, comme dans *déchassant* (Ép. 2, ballade de Bon Espoir) ou dans *départir* (Rond. 34).

Le préfixe *mé-* (ou son allomorphe *mes-*) n'est plus productif en français contemporain, mais il est couramment utilisé au Moyen Âge et au xvi<sup>e</sup> siècle pour construire des mots de sens péjoratif ou négatif. Il s'adjoint le plus souvent à des bases verbales, plus rarement nominales ou adjectivales. On trouve ainsi les verbes *médire* (Ch. 35) et l'adjectif verbal *médisante* (Rond. 6) qui en est dérivé, et *méfaire* (« mal agir », Ép. 2). Notons que l'adjectif *méchants* (Rond. 67) constitue à l'origine un adjectif verbal issu du verbe *méchoir* (« tomber dans l'infortune, mal tourner »). On peut aussi s'intéresser au substantif *méprison* (ici, « action blâmable » ou « erreur, méprise », Rond. 23). Ce mot, sorti d'usage en français contemporain, est issu d'une double dérivation propre qui associe le préfixe *mé-* à une base substantivale *prise*, elle-même suffixée en *-on* (suffixe diminutif). Précisons enfin qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, *mé-* peut être concurrencé par le préfixe *mal-*, comme dans *malcontent* (Rond. 9).

Les préfixes les plus fréquents sont généralement des morphèmes liés, qui ne présentent pas de fonctionnement autonome. D'autres préfixes, issus d'adverbes ou de prépositions, peuvent venir s'adjoindre à une base préexistante pour créer de nouveaux mots. La souplesse de la langue du xvi<sup>e</sup> siècle en la matière en fait un support d'inventivité verbale. Si l'adjonction d'un adverbe comme *entre*, *fors*, *hors* ou *oultre* à un mot préexistant permet de préciser le sens de celui-ci, elle vient aussi souvent, dans *L'Adolescence clémentine*, à l'appui d'un jeu dérivationnel qui permet de multiplier les effets d'échos au sein d'un même texte et d'en mettre en valeur la virtuosité verbale. L'adverbe *entre*, ajouté à un verbe, peut exprimer la réciprocité : on le trouve à deux reprises dans l'Épître 3 avec les verbes *s'entrenavant* (« se blessant les uns les autres ») et *s'entretraîner* (« se traîner les uns les autres [par les cheveux] »). *Hors* exprime un mouvement vers l'extérieur : dans l'Épître 10, le substantif *horsboutée* (« expulsion », ici « libération », v. 37) vient faire écho à *bouter* (v. 19) tout en terminant le poème sur une possible note humoristique<sup>1</sup>. Le rondeau de Crainte, dans l'Épître 2, peut donner un bon exemple de ces jeux dérivationnels : il est construit sur deux rimes, dont l'une décline le verbe *faire* et plusieurs de ses dérivés : *méfais*, *contrefaits*, *forfaits* (« manquement, faute », du verbe *forfaire*, issu d'un

---

1. Le « boute-hors » était un jeu qui consistait à éliminer un joueur de la partie, pour prendre sa place. Selon le TLFi (notice « boute-hors »), ce mot est attesté depuis 1394 ; on le trouve notamment chez Rabelais et il est encore présent dans le *Littré*.